



**ELECTIONS CANTONALES PARTIELLES DU 17 ET 24 MAI 2009
QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS**

**L'AMENAGEMENT « DURABLE » DU TERRITOIRE YVELINOIS
ET LES DEPLACEMENTS DES BIENS ET DES PERSONNES**

1. Quelle est votre opinion sur le fait que le SDADEY (Schéma Départemental d'Aménagement pour le Développement Equilibré des Yvelines), voté par le Conseil général des Yvelines, ait été élaboré sans prendre en compte la problématique posée par la raréfaction et le renchérissement des produits issus du pétrole ?

Le Président du Conseil Général confond tous les sujets. Les Yvelines ont à répondre à deux problématiques antagonistes : participer à la zone d'attractivité économique de Paris et répondre aux attentes des habitants des communes parfois rurales et petites.

Nous posons le problème de la mobilité durable. Nous sommes les seuls.

*Concevoir une mobilité durable est un de nos 7 engagements : **Favoriser une mobilité durable avec les transports à la demande et les modes doux***

Refuser le Tout Automobile est possible, sans toutefois nier la nécessité d'un véhicule pour les habitants des communes rurales.

Les Yvelines sont le premier département automobile français. Nous souhaitons capitaliser sur cet atout. Le pôle de compétitivité Mov'eo se développe sur la zone de Satory avec l'installation de l'Inrets. Nous souhaitons que le Conseil Général continue à soutenir ces initiatives. Il faut développer des solutions de mobilité durable : transports collectifs et véhicule du Futur.

L'avenir de l'Automobile dans les Yvelines est la Recherche et non le circuit de Formule 1 !

2. Quelle est votre position sur la prédominance accordée au développement des infrastructures routières dans les Yvelines, compte tenu des engagements, pour un développement durable et exemplaire de la France, pris par le Président de la République, devant les Français, lors des travaux du Grenelle de l'Environnement et dans le cadre des accords internationaux concernant les problèmes posés par le réchauffement climatique ?

Nous proposons la mise en place d'un schéma de transports intégrant les transports collectifs, les moyens de transport partagés et les modes doux.

Considérer le vieillissement de la population c'est mettre en avant la desserte des zones rurales grâce au Transport à la Demande (TAD) qu'il s'agisse de lignes non régulières ou de desserte par zone.

Ainsi, un bon schéma directeur de transports est un outil qui recrée du lien social, en rompant la solitude des personnes âgées : leur permettre de se déplacer hors de leur village, sans avoir à conduire une automobile.

Il faut développer le covoiturage à l'échelle du Département.

Il faut favoriser également la mise en place de Plans de Déplacement d'Entreprises.

Le Conseil Général doit impulser une dynamique dans le renouvellement des Plans de Déplacements Urbains en faisant intégrer les contraintes des personnes à mobilité réduite (PMR), des personnes âgées, le vélo et la marche à pied, par ailleurs très bonne pour la santé. (modes doux)

3. Pensez vous qu'une liaison entre Mantes(A13) et St Quentin en Yvelines(N12), puis entre la N12 et Les Essarts (N10/A12), voie express à terme (2X2 voies avec terre plein central) aura une utilité pour le canton et ses habitants ?

Développer un nouvel axe routier, c'est favoriser le fret routier et le passage des camions dans nos villages.

Il existe d'autres solutions pour l'aménagement régional auquel un responsable politique doit penser. Christian Blanc développe le projet d'un métro automatique qui relie tous les centres économiques.

Nous soutenons cette initiative et refusons le bouclage de la 4eme rocade qui n'apporte rien aux résidents et peu à la Région. Ce plan date de 40 ans et est obsolète.

Nous souhaitons que le projet du 3^{ème} aéroport soit définitivement enterré. Le risque d'exhumation du dossier existe encore.

4. Pensez vous que cette infrastructure routière, sur le plateau, va résoudre les nuisances supportées par les riverain de la D191 dans la « vallée de la Mauldre»?

Non : le risque de les aggraver est même réel. Cette nouvelle infrastructure va attirer les camions.

Le Conseil Général ne semble pas avoir compris le potentiel du patrimoine du département : bâtiments historiques, villages exceptionnels, forêts et paysages...

Tout comme la Recherche, le Patrimoine des Yvelines est source de richesse et d'emploi.

Ce nouveau barreau n'est pas utile. Au contraire, des liaisons existent déjà et relient Evreux-Dreux-Chartres-Rambouillet.

5. Considérez vous raisonnable que soit créée une « Liaison Mantes- St Quentin en Yvelines », entre la A13(EPÔNE) et la N12 (déviation de PONTCHARTRAIN) ex « barreau Nord de l’Axe Nord-Sud (A88) » prévu par le SDRIF de 1994, qui est la préfiguration à l’ouest de la 4^{ème} rocade de PARIS ?

Ce projet de déviation de la D191 entre l'autoroute A13 (Epône) et la N10 (Les Essarts le Roi), initialement appelé A88, dans le SDAURIF de 1976, a été inscrit au SDRIF de 1994.

Un élu se doit de faire des arbitrages. Le SDRIF ne fait que colmater les brèches sans apporter de solutions réelles. Il permet un saupoudrage de mesures pour satisfaire le maximum de villes. Les arbitrages ne sont jamais faits pour ne fâcher personne.

La réactivation de cette ancienne A88 est la preuve du manque d’originalité des élus, du manque d’anticipation, du manque ambition collective.

Notre ambition est : mieux vivre ensemble.

Il ne faut pas réactiver ce très vieux projet conçu avant le choc pétrolier et inscrit dans le SDAURIF juste après la crise de 1973. Il ne répond pas aux questions d’aujourd’hui.

6 Que pensez-vous des transports en commun locaux, notamment de la ligne ferroviaire « Mantes-Versailles » ?

Cette ligne cumule les records de mauvaise performance. 60% de non ponctualité.

Le Transilien n’est pas piloté.

Depuis quelques années, le STIF est passé sous autorité de la Région. C’est un début d’amélioration car l’Etat ne gérait rien. Le STIF doit maintenir installer une gouvernance respectée. Il doit s’imposer à 2 « états dans l’état » : la SNCF et la RATP.

Si je suis élue Conseiller Général, je travaillerai avec les élus des communes du canton mais également avec le Conseil régional.

La ligne Mantes-Versailles n’est pas du ressort du Conseil Général malheureusement.

Concernant les autres modes de transport cf question 2

7. Quelle sera votre action pour que « Les Yvelines », département riche économiquement, au patrimoine naturel et bâti exceptionnel, devienne un territoire « précurseur » privilégiant son développement harmonieux et durable tout en assurant la santé de ses habitants et la pérennité de son environnement ?

Notre programme est complet. Nous sommes les seuls candidats à décliner un programme en 7 priorités d’action. Les autres candidats se cachent derrière le logo de leur (s) parti (s)se contentent de déclaration d’intention ou de moyens qui vont de soi : être disponible, à l’écoute...

Voici nos priorités d'actions :

- 1. Relancer l'emploi dans les filières automobile et agricole*
- 2. Défendre le pouvoir d'achat et stabiliser la fiscalité*
- 3. Développer l'aide aux familles et protéger les plus fragiles*
- 4. Améliorer le cadre de vie, sauvegarder les ressources naturelles et les nappes phréatiques*
- 5. Valoriser le patrimoine et le tourisme vert*
- 6. Favoriser une mobilité durable avec les transports à la demande et les modes doux*
- 7. Prioriser la sécurité et l'éducation des enfants*

Rien n'a été rajouté par rapport à vos questions.

Aucun autre candidat ne parle de mobilité durable, de valoriser le patrimoine ni de préserver les nappes phréatiques.

8. Autres observations

Vous nous avez posé un questionnaire axé sur l'un des problèmes les plus importants de notre département : le bouclage de la 4^{ème} rocade. Le projet de circuit de Formule 1 est structurellement déficitaire (pas de sponsor), inutile et dangereux pour les nappes phréatiques. Le spectre du 3^{ème} aéroport peut resurgir tout comme l'ex A88.

Le système Bédier est en train de tomber. Ces élections partielles ont été précipitées volontairement. Le nouveau maire d'Epône a été attiré dans le système qui vit en vase clos.

Nous sommes proches et avons des amis qui nous soutiennent parmi la JADE (Jonction des associations de défense de l'environnement), l'Union des Amis du Parc de Chevreuse (militants de son extension) et de Sud Yvelines Environnement en cours de création autour de Rambouillet.

Ce sont là nos motivations pour présenter une candidature libre de tout système. Nous devons à nos électeurs la transparence de notre positionnement : centre et droite démocrates.

Votre retour nous intéresse vivement.

Leïllah Matyjasik : candidate dans le canton de Guerville

Réponse à transmettre au secrétariat de Sauvons les Yvelines :

dominique.m.duval@wanadoo.fr